

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01126

Numéro SIREN : 887 921 310

Nom ou dénomination : A3B

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000960

Désignation de l'entreprise	HOLDING A3B	Néant	*
Adresse de l'entreprise	4660 ROUTE DE SAINT ETIENNE	42140 ST DENIS SUR COISE	
Numéro SIRET *	88792131000017		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	18

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122022	31122021
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	789 000	789 000
Total I (5)		044	048	789 000	789 000
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	31 751	2 167
	Charges constatées d'avance *	092	094	733	
	Total II	096	098	32 485	2 167
Total général (I+II)		110	112	821 485	791 167
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		789 000	789 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			
	Report à nouveau	134		(16 067)	
	Résultat de l'exercice	136		25 407	(16 067)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		798 340	772 933
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	7 698	3 234
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N *	169	172	15 447	15 000
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	23 145	18 234
Total général (I + II + III)			180	821 485	791 167
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

B

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise HOLDING A3BNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	4 147	16 067
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			
Rémunérations du personnel *					250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements *					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262		
			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	4 147	16 067	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 147)	(16 067)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	30 000		
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	447		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300		
			348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	25 407	(16 067)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	25 407	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		989			
Divers (44 septies)		345		344			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993			
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)				138			
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						3 093

55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 821 484.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 25 406.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

**Certifié conforme
à l'original**



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	834
Total	834

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	733
Total	733

A3B
Société par actions simplifiée
au capital de 789 000 euros
Siège social : 4660, route de Saint Etienne, 42140 SAINT DENIS SUR
COISE
887 921 310 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 25 406,92 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice :	25 406,92 euros
--------------------------	-----------------

Affectation :

Au compte "report à nouveau"	16 066,86 euros
------------------------------	-----------------

A la réserve légale	9 340,06 euros
---------------------	----------------

Rappel des dividendes antérieurs :

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'il n'y a eu lieu à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bernard BRUYAS

